



HAL
open science

De nouvelles découvertes sur l'habitat de hauteur alto-médiéval de Sainte-Candie (Roquebrune-sur-Argens, Var)

Jean-Antoine Ségura

► To cite this version:

Jean-Antoine Ségura. De nouvelles découvertes sur l'habitat de hauteur alto-médiéval de Sainte-Candie (Roquebrune-sur-Argens, Var). *Revue du Centre archéologique du Var*, 2015, pp.195-202. <hal-02273099>

HAL Id: hal-02273099

<https://normandie-univ.hal.science/hal-02273099v1>

Submitted on 29 Aug 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization



Revue du
Centre Archéologique du Var

2015/2016

DE NOUVELLES DÉCOUVERTES SUR L'HABITAT DE HAUTEUR ALTO-MÉDIÉVAL DE SAINTE-CANDIE (ROQUEBRUNE-SUR-ARGENS, VAR)

Jean-Antoine SEGURA¹
avec la collaboration d'Aurore PIERRIER² et Peter BAŠKOVČ LAP³

Implantée sur le Rocher de Roquebrune, l'agglomération alto-médiévale de Sainte-Candie domine le paysage de la basse vallée de l'Argens, faisant face à l'est aux premiers sommets des Préalpes et à l'habitat de hauteur de Bayonne/l'Église des Païens, où des fouilles menées par Guy Désirat dans les années 1970-1980 (Désirat 1985), ont mis en évidence une forte occupation entre les V^e et X^e siècles (fig. 1). Encadrant la *via Aurelia*, qui passait au fond de la vallée, les deux sites verrouillent le passage entre la Provence occidentale et les confins de l'Italie, tout en ayant un contrôle sur l'accès au chef-lieu de cité de Fréjus. La première mention connue du *castrum de Roca Bruna* vers 1044 (C.S.V. 569), atteste d'un remaniement en profondeur des pôles de peuplement de la basse vallée de l'Argens, au moment où l'occupation de Sainte-Candie n'est plus attestée archéologiquement. Le site se caractérise d'abord par sa vaste étendue enclose puisque sa première ligne d'enceinte enclose une superficie d'environ 7,7 ha. Ensuite, des opérations menées entre 2000 et 2004 (Bertoncello *et al.* 2004), puis en 2015 (Constant *et al.* 2015), ont permis de mettre en évidence une réoccupation du site entre la fin du VII^e siècle et le IX^e siècle. C'est un fait tout à fait exceptionnel en Provence puisque la recherche peine encore à saisir des indices d'occupation des sites pour cette époque. Les fouilles de 2016 avaient donc pour but de vérifier si cette réoccupation se confirmait pour l'ensemble du site.

Les zones ouvertes, réparties entre le sommet et les versants du site, ont encore fourni des résultats particulièrement intéressants pour comprendre la chronologie et les modalités d'occupation de ce site entre le V^e et le VIII^e siècle. Ici seront présentées les principales issues et les hypothèses préliminaires en l'état actuel de l'étude de la documentation de fouille, encore en cours.³

Pour ce qui est des résultats majeurs de cette campagne, les

séquences stratigraphiques mises au jour permettent d'abord de mieux comprendre les phases de mise en place et de réfection des deux lignes de défense successives. Ensuite, elles permettent de se rendre compte de l'importance des morts en deux points nodaux du site : au sommet et dans l'église repérée et en partie fouillée lors des opérations menées par F. Bertoncello et Y. Codou entre 2000 et 2004 (Bertoncello, Codou 2005). La réoccupation entre fin du VII^e et courant du VIII^e siècle au moins, confirmée en 2015 (Constant *et al.* 2015), semble généralisée à l'ensemble du site, en tout cas dans les zones ouvertes.

1. Chronologie et mise en œuvre des organes de défense

Ce sont cinq zones de fouille qui ont été implantées cette année le long des deux lignes d'enceintes successives. La fouille en plusieurs points, permet de bénéficier d'une vue globale des phases d'utilisation de l'ensemble de ces organes de défense.

L'enceinte externe semble avoir été mise en place dès les débuts de l'occupation du site, à savoir les V^e-VI^e siècles. Ensuite, comme sur toutes les autres zones fouillées du site, a succédé une phase d'effondrement des structures. Le mobilier est en cours d'étude, mais elle semble se placer dans l'intervalle de temps durant lequel on saisit mal l'occupation du site, entre le milieu du VI^e et le milieu du VII^e siècle. Quoi qu'il en soit, aucune trace de destruction volontaire n'a été mise en évidence, ce qui semble confirmer une phase d'abandon constatée ailleurs sur le site. La présence humaine s'est faite de nouveau vivement ressentir lorsque, directement au-dessus des effondrements, plus de 2 m de couches alternant entre du sable rose meuble et des sédiments argilo-sableux gris et compacts ont été mis en place. Le caractère systématique des superpositions et les faciès redondants nous invitent à les interpréter comme étant des remblais provenant de deux sources d'approvisionnement tout au plus et apportés dans un délai relativement court pour préparer la réfection du mur d'enceinte. L'emprise des fouilles est

1- Doctorant, CRAHAM, Centre Michel de Boïard, CNRS UMR 6273/Université de Caen Basse-Normandie.

2- Archéologue funéraire spécialisé en médecine légale.

3- Université de Ljubljana, Slovénie.

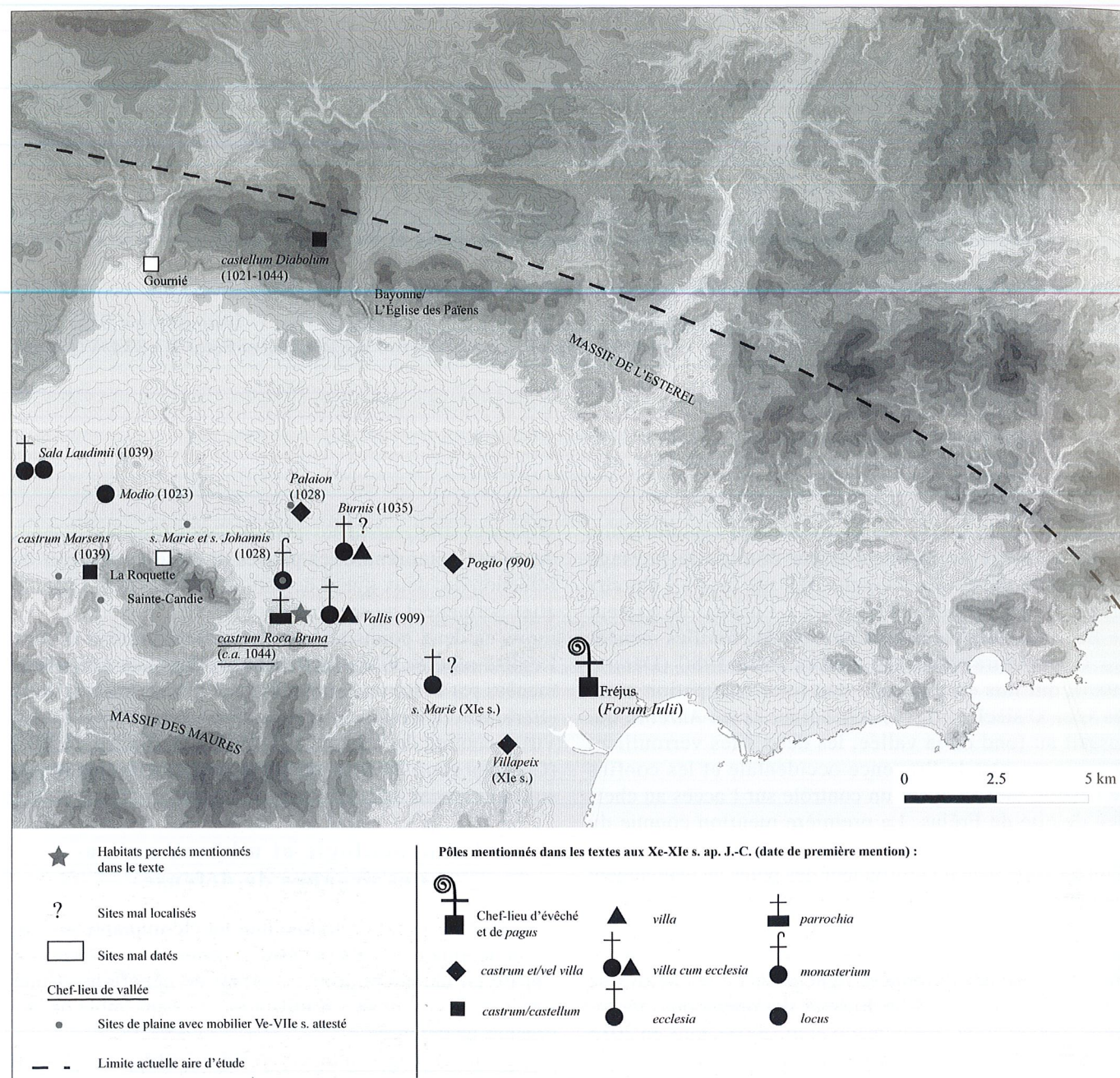


Fig. 1 : carte du peuplement dans la basse vallée de l'Argens entre VI^e et XI^e siècle, d'après l'archéologie et les textes (J.-A. Segura).

encore trop restreinte pour l'affirmer, mais cette solution a pu être privilégiée lors de la réoccupation de ce quartier, afin de se réinstaller sur les effondrements des bâtiments liés à l'occupation antérieure. La richesse en mobilier alto-médiéval de ces probables couches de remblais, indique que l'approvisionnement s'est fait directement sur le site. La réfection de l'enceinte fait écho, dans les techniques architecturales mises en œuvre et le mobilier archéologique, à la phase de réoccupation de Sainte-Candie entre la fin du VII^e et le courant du VIII^e siècle. Le fait que les portions les mieux préservées de la première phase de l'enceinte, entièrement en pierres, aient été réutilisées, démontre le caractère opportuniste de ces réfections. Dans les zones les plus exposées à l'érosion, où les remblais précédemment décrits ont été rapportés, l'enceinte de la réoccupation se caractérise en revanche par des assises de pierres contre lesquelles plusieurs trous de poteaux ont

été découverts. Ils indiquent, comme cela a été constaté en 2015 dans la réoccupation du bâtiment de la zone 4, la mise en œuvre d'une architecture mixte mêlant pierres et bois, ici probablement un solin de pierres surmonté d'une palissade (fig. 2). Notons d'ailleurs l'omniprésence des matériaux en matière périssable pour les phases de réoccupation du site puisque des trous de piquets et de poteaux y sont systématiquement découverts et qu'aucune tuile, n'y est jamais mise au jour, si ce n'est de manière résiduelle. C'est exactement ce type de construction qui a été mis en œuvre sur la deuxième ligne d'enceinte, également fouillée cette année. Un des systèmes d'accès à la partie sommitale, menant à l'église fouillée entre 2000 et 2004 (église A), a été mis au jour à cette occasion. La présence de deux trous de poteaux sur un rocher contre lequel vient s'appuyer l'enceinte et dans le blocage même de l'enceinte, montre

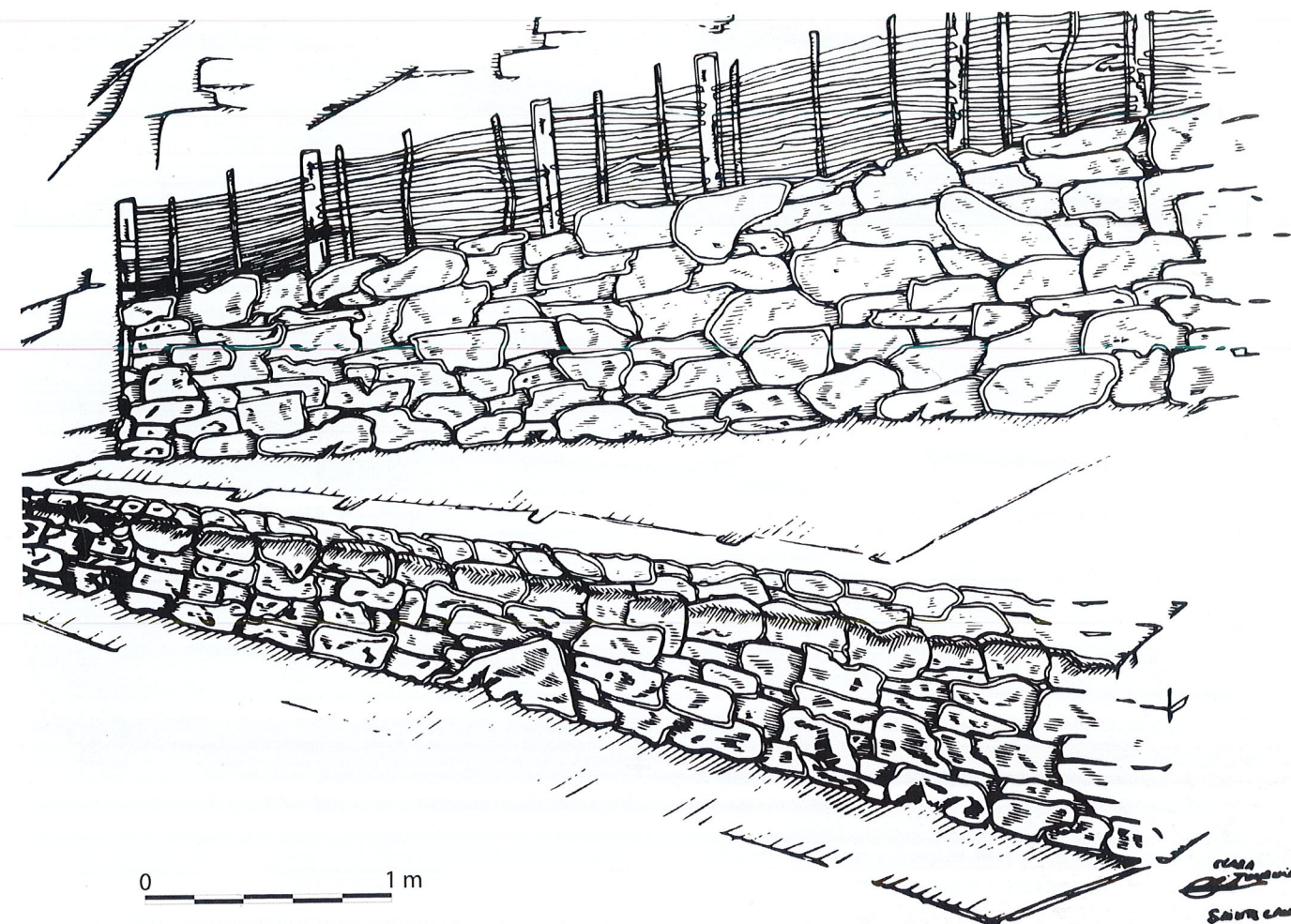


Fig. 2 : restitution d'une portion de la première ligne d'enceinte aux VII^e-IX^e siècles (dessin C. Tournaire).

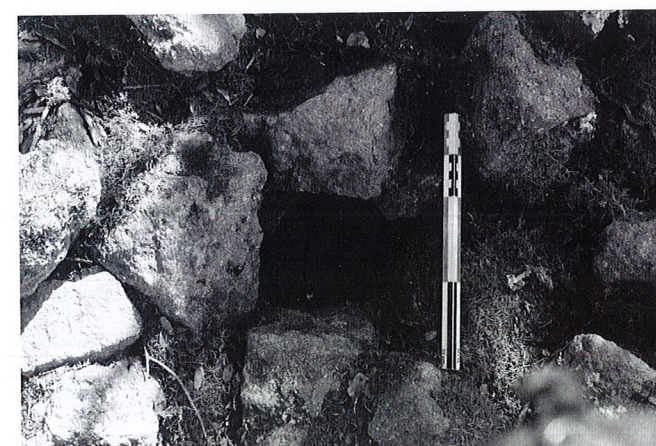
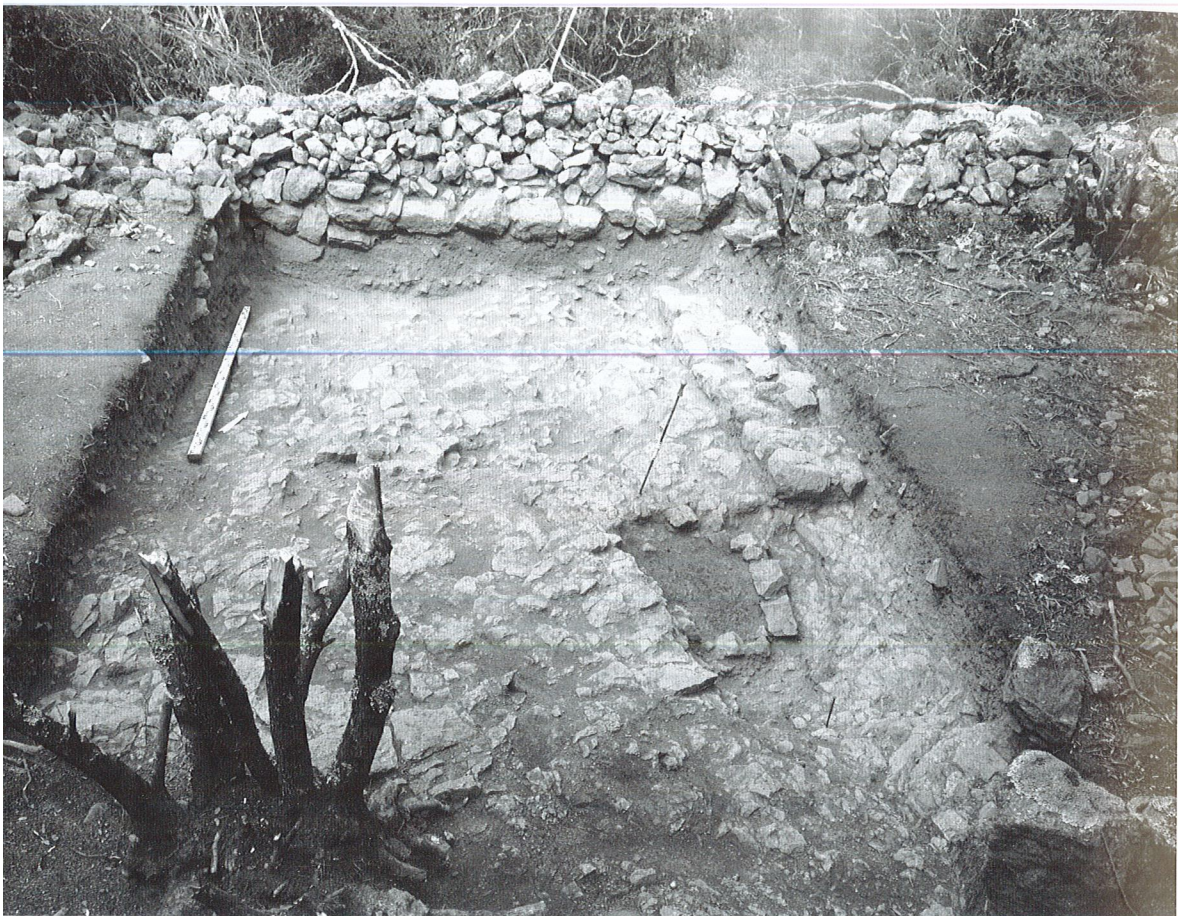


Fig. 3 : trous de poteaux de la deuxième ligne d'enceinte, visibles en surface.



que les bois porteurs de la palissade étaient de section carrée et que, au vu de leurs dimensions, celle-ci devait être légère (fig. 3). Perpendiculaire au tracé de l'enceinte, l'entrée a été partiellement fouillée et a permis de mettre au jour trois rangées parallèles de trous de poteaux. La première, située le long d'un mur à double parement, correspond à la palissade. Immédiatement situées à l'arrière, les deux autres rangées semblent évoquer une structure accolée à la palissade. Considérant le diamètre de ces trous de poteaux, il est probable qu'il s'agisse des restes d'un chemin de ronde, surélevé et accolé à la palissade. La présence d'un

bâtiment accompagné d'un foyer en zone 19, passant sous l'enceinte (fig. 4), montre que celle-ci n'a pas été mise en place dès les débuts de l'occupation du site, comme c'est le cas pour la première ligne de défense. Les techniques de construction similaires, mettant en œuvre un solin de pierres surmonté de superstructures en bois, semble en revanche indiquer qu'elle est contemporaine de la réfection de la première ligne. Lors de la réoccupation, les nouveaux occupants ne se sont donc pas seulement contentés de réoccuper les volumes existants en les remaniant, mais ont également apporté des éléments nouveaux, comme cette



ent passant sous la deuxième ligne d'enceinte.

nte, matérialisant la nouvelle séparation se et partie sommitale, où se situent les artiers d'habitat.

2. L'église A

ellement fouillée entre 2000 et 2004 par Y. objet de nouvelles opérations qui ont permis les extensions de l'édifice vers l'ouest et la ultures à l'intérieur de l'église, toutes liées qui était jusqu'ici mal daté. L'application le radiocarbone sur les squelettes en 2017 rmettre de mieux préciser la chronologie de l'édifice, tout au moins de donner un em. Les données stratigraphiques indiquent l'église a subi plusieurs remaniements dans édant le chœur avant les XII^e-XIII^e siècles, ent suivant :

e en place de l'édifice, dont l'extension 'ouest n'est pas encore saisie. Le chœur r rapport à l'espace proche de l'entrée de rnier point, jusqu'aux marches de l'autel, une mise en perspective en trois niveaux.

qu'ils ont été prélevés dans une forge liée à la première occupation du site, puisque de la D.S.P. décorée, surtout présente au VI^e siècle, y a été mise au jour. Ces remblais formaient une préparation pour la mise en place d'un sol en béton de tuileau particulièrement soigné et recouvrant l'ensemble de l'espace interne de l'église, y compris un mur délimitant une sépulture en coffrage sur laquelle il sera donné de revenir plus tard.

- **Phase 2** : un mur, fermant l'église à l'ouest et ayant été interprété par Y. Codou comme étant sa limite de ce côté-ci, se révèle être en fait lié à une phase postérieure à la construction de l'édifice primitif. Cette partition, antérieure à celle qu'a connu l'église aux XII^e-XIII^e siècles, a directement été mise en place sur le sol en béton de tuileau et traduit une phase de raccourcissement de l'église dans sa portion ouest.

- **Phase 3** : les structures situées à l'ouest de cette partition se sont ensuite détériorées jusqu'à l'effondrement partiel. Le mur gouttereau sud a donc été en partie reconstruit et une partition supplémentaire a été ajoutée à l'ouest de celle de la phase 2, afin de délimiter un espace qui semble se prolonger au-delà de la largeur de l'église primitive au nord. Ce chantier semble donc correspondre à un programme



Fig. 5: coffre funéraire à l'entrée de l'église, avec dépôt secondaire.

3. Les sépultures de l'église A

Ce sont trois sépultures qui ont été découvertes dans l'emprise, pourtant réduite, de la fouille de l'église. Elles sont toutes situées le long du mur gouttereau sud et correspondent à trois types différents d'inhumations. La plus au nord, fouillée en intégralité, est formée par un coffre constitué d'une *tegula* complète plantée à la verticale et de pierres sur les trois autres faces (fig. 5). Le sommet de la *tegula* dépassait légèrement dans le sol en béton de tuileau, à l'entrée de l'église, signalant ainsi sa présence au visiteur dès qu'il pénétrait dans le lieu de culte. Ce coffre contenait un dépôt secondaire constitué d'un crâne et d'ossements longs. L'étude anthropologique encore en cours, indique qu'il s'agit d'au moins un immature âgé entre 12 et 15 ans (Ubelaker 1989), en se basant sur des critères d'ossification (Schaeffer *et al.* 2009).

La deuxième sépulture est une tombe sous bâtière faisant face au coffre, à l'ouest de l'entrée, signalée par les

imbrices et la *tegula* de tête, recouverte de mortier de chaux. Cette sépulture n'a pas été fouillée par manque de temps et figure parmi les priorités de la prochaine campagne. La troisième sépulture se distingue par les moyens mis en œuvre et sa réalisation particulièrement soignée. La base est formée par des dalles de pierres rectangulaires plantées de chant, formant un coffrage anthropomorphe directement posé sur le substrat et creusé dans un sol noir, très charbonneux, qui n'a pas encore été fouillé (fig. 6A). Ces dalles plantées de chant étaient liées au mortier de chaux, beurrées au niveau des joints, et couvertes par des briques posées à plat, dans le but de former une assise régulière pour recevoir la couverture. Cette dernière était constituée de trois couches successives disposées comme suit : de gros blocs de pierres longitudinaux, hauts de 0,30 m en moyenne et déposés dans le sens de la largeur, recouverts d'une épaisse couche de mortier de chaux de 0,15 m environ après avoir pris soin de boucher les interstices entre les pierres avec des briques et des *tegulae* brisées, puis un ultime dallage de blocs de pierres, de moyens et gros modules, noyés dans du mortier de chaux sur une épaisseur de 0,20 m environ (fig. 6B). Cette sépulture privilégiée ne contenait qu'un homme adulte. Son âge au décès demeure inconnu à cause du mauvais état de conservation des os coxaux. Cependant, nous pouvons établir qu'il devait mesurer entre 178,74 cm ($\pm 3,27$; Trotter 1970) et 181,17 cm ($\pm 4,14$; Olivier 1969 ; Cleuvenot, Houët 1993), ce qui constitue une stature assez grande pour l'époque. L'hypothèse d'un pillage est à envisager puisque la fouille a démontré un remaniement du dallage fermant le coffrage au niveau de la ceinture pelvienne qui a subi des perturbations, tout comme les lombaires et le fémur gauche (fig. 6C). L'individu a probablement été inhumé avec une ceinture qui lui aurait été arrachée ultérieurement.

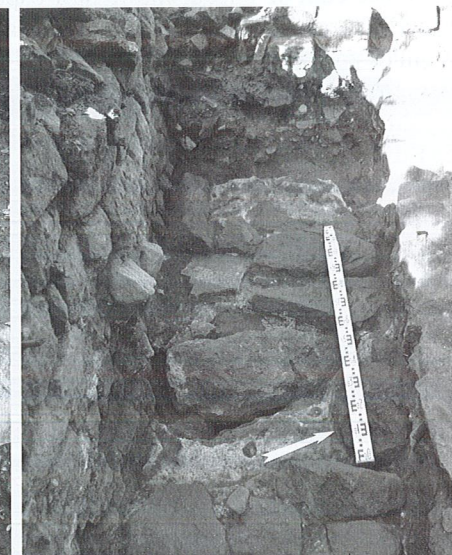
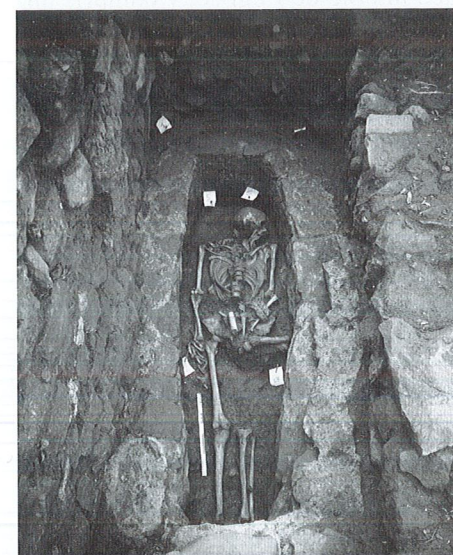




Fig. 7: blocs cyclopéens formant la première assise de la phase I du bâtiment sommital.

4. Le bâtiment sommital : une première église

- **Phase 1** : un des objectifs majeurs de cette année était de tenter de dater et de caractériser la fonction du bâtiment qui domine topographiquement le site. Deux grandes périodes d'utilisation se détachent, cohérentes avec ce qui a été constaté ailleurs sur le site. Le bâtiment visible en surface ne correspondait en fait qu'à une réutilisation d'un volume appartenant à un complexe plus grand, doté de murs en blocs cyclopéens parfaitement alignés en première assise (fig. 7), dont l'extension maximale à l'est n'est pas encore saisie. Ce complexe est constitué, en l'état actuel des fouilles, d'une grande pièce orientée, comprenant dans sa partie orientale une base formée par de gros blocs de pierre grossièrement taillés et entourée de plusieurs sépultures sous bâtière ancrées dans le rocher (fig. 8). Deux d'entre elles ne comportaient plus de couverture. Les squelettes ont été complètement dissous par l'acidité des sols, à l'exception d'un seul qui a livré quelques fragments d'os à l'état poudreux, provenant du crâne, des côtes et probablement d'un os du bras droit. La taille réduite de certaines sépultures démontre néanmoins qu'il s'agit d'une aire funéraire à recrutement de type « familial », où tous les âges sont représentés : nourrissons, enfants et adultes. Compte tenu de l'orientation de l'ensemble des sépultures

(au nombre de 9 pour le moment), regardant toutes vers l'est, et de la présence d'une inscription comportant des caractères en latin cursif et grec, ainsi qu'une croix sur la couverture d'une sépulture d'enfant (fig. 9), il est clair que nous sommes en présence de chrétiens et probablement d'une église. En attendant l'application d'une datation au radiocarbone sur les os découverts dans une des sépultures, la typologie de ces dernières et le mobilier, notamment de la céramique modelée et du verre jaunâtre, nous invitent à situer ce premier bâtiment entre les V^e et VII^e siècles.

- **Phase 2** : la deuxième phase consiste en la construction, en se superposant partiellement (portions nord et ouest) ou complètement (portion sud) aux blocs cyclopéens du premier bâtiment, d'un habitat de deux pièces doté de murs à doubles parements. L'entrée de ce nouveau bâtiment, située dans l'angle sud-ouest, donnait accès à une pièce occupant la moitié occidentale de l'édifice. La présence d'un foyer rectangulaire au milieu de la pièce (fig. 10) et d'un calage de pot laisse deviner une fonction domestique. L'accès à la pièce orientale se faisait par une ouverture située à l'extrémité nord du mur de cloison, où ce dernier s'interrompait et où un trou de poteau était aménagé dans l'épaisseur du mur. Cette pièce, quasiment dépourvue de mobilier, ce qui est cependant caractéristique de l'ensemble de la deuxième phase de ce bâtiment sommital, ne comportait aucun aménagement, si ce n'est une structure constituée de gros blocs de pierres précédemment décrite. Elle émergeait depuis le substrat et après avoir survécu à la destruction du premier bâtiment, fut refaite avec de plus petits blocs à son sommet. Ainsi disposée contre le mur oriental du bâtiment, en son milieu, son interprétation en base d'autel ou en autel ne semble guère faire de doute. Ce qui est intéressant, c'est son réemploi lors de la réutilisation du bâtiment et l'isolement de l'espace contenant celle-ci et les sépultures par le mur de cloison. Cela pose la question



Fig. 9: détail de l'inscription découverte sur une tuile de couverture d'une sépulture d'enfant.



Fig. 8: base constituée de gros blocs de pierres, entourée de sépultures sous bâtières dans le bâtiment sommital.



Fig. 10 : foyer situé dans la pièce orientale du bâtiment sommital, phase 2.

de la mémoire des morts et de l'importance qu'a pu jouer ce bâtiment au cœur de cette question. L'aménagement partiel en espace domestique, à vocation de cuisson des aliments, semble tout à fait surprenant de prime abord. Sur le site de Sainte-Candide, l'acidité des sols a pu altérer les ossements d'animaux, mais le soin apporté à la construction du foyer, qui tranche avec tout ce qui a été découvert sur le site jusqu'à présent, et surtout la position à proximité immédiate de cette pièce à fonction religieuse et rappelant certainement la présence des morts, posent la question de la gestion des denrées alimentaires associée au devoir de mémoire, ici des défunts, qui a été un puissant instrument légitimant du pouvoir durant tout le haut Moyen Âge. Le mobilier, bien que rare, semble indiquer une datation pour cette deuxième phase du bâtiment entre les VIII^e et IX^e siècles puisque des fragments d'un gobelet campaniforme en verre

bleuté de cette période, ont été découverts dans le mur de cloison et dans les sols associés. Le calage de pot, quant à lui, semble indiquer l'utilisation de pots à fonds bombés qui n'apparaissent qu'à partir de la fin du VII^e siècle dans les régions méridionales de la France actuelle.

La campagne de cette année, en confirmant la réoccupation dans toutes les zones explorées entre la fin du VII^e et le IX^e siècle, a montré que Sainte-Candide possède un grand potentiel pour tenter de saisir sur le temps long, entre les V^e et IX^e siècles, l'organisation du peuplement alto-médiéval, les cadres de vie quotidiens et leurs imbrications avec les tenants du pouvoir. Les recherches sur le site nécessitent d'être poursuivies et enrichies par l'exploration, en archive et sur le terrain des sites de hauteurs voisins. Celui de Bayonne/L'église des Païens, faisant face à Sainte-Candide et sur lequel du mobilier des IV^e-IX^e siècles découvert par G. Désirat, fait figure de priorité (fig. 11).

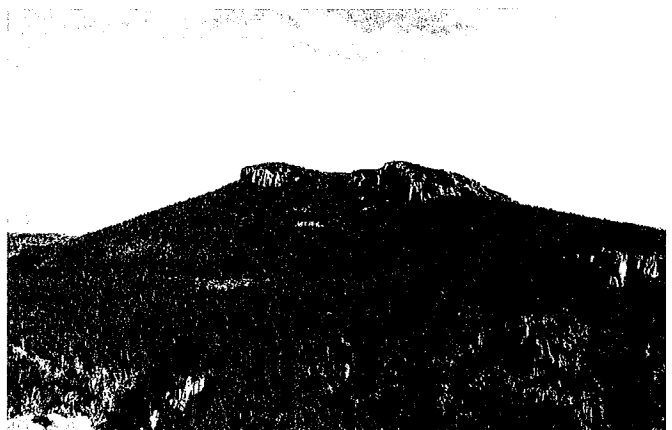


Fig. 11 : Bayonne/L'église des Païens vue depuis Sainte-Candide, vue vers le nord.

Bibliographie

- Bertoncello, Codou 2005** : BERTONCELLO (F.), CODOU (Y.) – Les fouilles de l'habitat perché de Sainte-Candide à Roquebrune-sur-Argens (Var) : premiers résultats. In : DELESTRE (X.) (dir.), PÉRIN (P.) (dir.), KAZANSKI (M.) (dir.), GUILCHER (A.) (coll.), PAGNI (M.) (coll.) – *La Méditerranée et le monde mérovingien. Témoins archéologiques*, Actes des XXIII^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne, Arles, 11-13 octobre 2002, Aix-en-Provence : Éditions de l'Association Provence Archéologie, 2005, pp. 135-142 (Bulletin Archéologique de Provence, Supplément 3).
- Cleuvenot, Houët 1993** : CLEUVENOT (E.), HOUËT (F.) – Proposition de nouvelles équations d'estimation de la stature applicables pour un sexe indéterminé et basées sur les échantillons de Trotter et Gleser. In : *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 1993, n^o 5, f. 1-2, pp. 245-255.
- Constant, Ségura, Valenciano 2015** : CONSTANT (A.), SEGURA (J.-A.), VALENCIANO (M.) – Hilltop settlement dynamics in Provence between the 5th - 9th c. : results and research prospects. In : VICELJA (M.) (Ed.) – *Swords, Crowns, Censers and Books*. Francia Media, *Cradles of European Culture*, Rijeka : University of Rijeka, 2015, pp. 373-408
- Désirat 1985** : DESIRAT (G.) – L'oppidum de Bayonne (Bagnols-en-Forêt, Var), *Provence Historique*, Aix-en-Provence : Université de Provence, t. 35, fasc. 141, 1985, pp. 253-256.
- Guérard 1857** : GUÉRARD (M.) – Cartulaire de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, Paris : Typographie de Ch. Lahure, t. 1 et 2, 1857 (Collection des cartulaires de France, t. 8 et 9).
- Olivier 1969** : OLIVIER (G.) – *Practical Anthropology*. Charles C Thomas, Springfield, IL.
- Schaeffer, Black, Scheuer 2009** : SCHAEFER (M.), BLACK (S.), SCHEUER (L.) – *Juvenile Osteology : A Laboratory and Field Manual*, San Diego : Academic Press-Elsevier, 2009
- Trotter 1970** : TROTTER (M.) – *Estimation of stature from intact limb bones*. In : STEWART (T.-D.) (Ed.) – *Personal Identification in Mass Disasters*. Washington DC : National Museum of Natural History, 1970, pp. 71-84.
- Ubelaker 1989** : UBELAKER (D.-H.) – *Human Skeletal Remains : Excavation, Analysis, Interpretation*, Washington, DC : Taraxacum, 1989 (2^e édition).

